

LA SIGNORIA RURALE NELL'ITALIA DEL TARDO MEDIOEVO

1. Gli spazi economici

A CURA DI ANDREA GAMBERINI - FABRIZIO PAGNONI



UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI MILANO
DIPARTIMENTO DI STUDI STORICI



BRUNO MONDADORI

*La lutte pour la terre. Un couple entre Lombardie et Vénétie
(Teodoro Trivulzio et Bona Bevilacqua, 1499-1532)*

di Séverin Duc

in *La signoria rurale nell'Italia del tardo medioevo. 1. Gli spazi economici*

Dipartimento di Studi Storici
dell'Università degli Studi di Milano - Bruno Mondadori

Quaderni degli Studi di Storia Medioevale e di Diplomatica, II

<<https://riviste.unimi.it/index.php/SSMD>>

ISSN 2612-3606

ISBN (stampa cartacea) 9788867743674

ISBN (stampa digitale) 9788867743483

DOI 10.17464/9788867743483

La lutte pour la terre. Un couple entre Lombardie et Vénétie (Teodoro Trivulzio et Bona Bevilacqua, 1499-1532)

Séverin Duc

1. *La féodalité lombarde à l'épreuve des guerres d'Italie*

Par effet de sources et par tradition historiographique, l'étude des seigneuries rurales peut emprunter, à juste titre, au registre des permanences et de la longue durée. Dans la Lombardie du premier *Cinquecento*, celle des guerres d'Italie, les ruptures politiques l'emportent-elles sur la stabilité sociale et productive des campagnes? Sans enquête quantitative de grande ampleur, il est difficile de répondre nettement à cette question. Il est possible, cependant, d'envisager quelques éléments de réponse.

On ne peut faire l'impasse sur le *tempo* effréné de la guerre qui imprime à la société lombarde, de 1499 à 1529, une série de changements de régime et de destructions socio-économiques. La décennie 1520 renvoie même l'image d'un pays en ruine, «con le guerre e le devastazioni, le carestie e le pesti, il crollo demografico, le campagne in parte abbandonate, l'industria e il commercio taglieggiati»¹. Cela dit, les richesses produites et son corrolaire fiscal sont toujours suffisants en Lombardie pour que cette région demeure une conquête de prix. À propos des premiers pas français en Italie, Philippe de Commines décrit une Lombardie merveilleusement fertile, et par conséquent, richement exploitable:

au descendre de la montaigne, on vit le plain païs de Lombardie, qui est des beaulx et bons du monde et des plus habitéz. Et combien qu'il se die plain, si est il mal aisé

¹ CHABOD, *Storia di Milano*, p. 240.

a chevaucher, car il est tout fossoié comme est Flandres, ou encores plus; mais il est bien meilleur et plus fertile, tant en bons fromens que en bons vins et fruitz»².

Selon le Bourguignon, une telle richesse doit être manipulée avec précaution, surtout s'il s'agit d'en faire une source fiscale convergeant vers le trésor ducal. Par conséquent, l'enjeu économique est intrinsèquement social et politique:

de ce que contient ceste duchié, ne veiz jamais plus belle piece de terre, ne de plus grant valeur, car, quant le seigneur se contenteroit de V^eM [500 000] ducatz l'an, les subjectz ne seroient que trop riches, et vivroit le seigneur en bonne seureté; mais il en lieve V^eLM [650 000] ou VII^eM [700 000], qui est grant tyrannie: aussi le peuple ne demande que mutation de seigneur³.

Trois ans plus tard, en mai 1498, Louis XII monte sur le trône de France; l'année suivante, en octobre 1499, il s'empare de la Lombardie, bien aidé par la tiédeur sforzesque des sujets lombards ainsi que le concours zélé des exilés, à commencer par Gian Giacomo Trivulzio, ses parents, dont Teodoro et son épouse Bona Bevilacqua, et leurs clientèles. Commencent alors trois décennies qui vont imprimer, à la vie des Lombards et des Lombardes, le rythme de la guerre et de ses violences, leur part de déchirements sociaux et de destructions économiques⁴.

La concentration du pouvoir dans les mains de Gian Giacomo Trivulzio, déjà maréchal de France et investi de la charge de lieutenant général du roi en Milanais, aboutit à une rapide rupture du consensus et au retour de Ludovico Sforza en février 1500. Son manque de forces propres le rend dépendant des mercenaires suisses qui le livrent aux Français au printemps suivant. Ces derniers reprennent le pouvoir et se maintiennent sur la plaine du Pô jusqu'en 1512. Jusqu'en 1530, au sein du champ de forces et de luttes européen, l'antagonisme Sforza-Valois est réinvesti de toutes les ambitions des puissances tant italiennes et suisses qu'impériales et espagnoles. En 1512, l'épuisement et le découragement français après la bataille de Ravenne aboutissent, sous l'égide helvético-pontificale, à une deuxième restauration sforzesque. Massimiliano, premier fils de Ludovico, peut commander aux Lombards jusqu'en 1515. La bataille de Marignan (13-14 septembre) puis la reddition du *castello sforzesco* de Milan (4 octobre) renversent le balancier et réinstallent les Valois en Italie du Nord.

À la faveur de l'élection impériale du roi d'Espagne (juin 1519) et surtout de la décote de la francophilie à la cour Habsbourg, une puissante congrégation de forces francophobes voit le jour en 1520-1521. S'appuyant sur le bellicisme de

² COMMYNES, *Mémoires*, p. 628.

³ *Ibidem*, p. 531.

⁴ DUC, *Il prezzo delle guerre lombarde*.

Francesco II Sforza, deuxième fils de Ludovico, et de sa cohorte d'exilés réfugiée à Trente, les Hispano-impériaux unissent leurs forces à celles du pape Léon X. À l'été-automne 1521, celles-ci sont lancées contre la Lombardie royale, laquelle est prise en étau au nord et au sud et s'effondre en novembre, avec la prise de Milan. Huit ans sont nécessaires pour briser la 'politique de retour' de François I^{er} (1522-1530). Hormis l'hiver lombard des Français (octobre 1524-février 1525), l'armée de Charles Quint tient solidement la Lombardie: avec Francesco II Sforza puis, *contre lui*, après le coup d'état des capitaines de l'empereur (octobre-novembre 1525), l'écrasement sanglant des soulèvements milanais (printemps 1526) jusqu'à l'exil à Crémone de Sforza (juillet 1526) et sa soumission à Bologne (décembre 1529). Dès 1525, et surtout à partir de 1530, le champ de forces et de luttes lombard ne va cesser de se stabiliser autour du pôle central de l'armée hispano-impériale, moyennant des pratiques de domestication à l'égard des élites et de prédations en direction des populations⁵.

Cette trame complexe et violente n'est pas un contexte général à évoquer et dont il faut se départir ensuite. Il est le champ sur lequel les possibles du monde féodal se déploient, là où certaines portes se ferment et d'autres s'ouvrent; la guerre agissant alors comme agent redistributeur des capitaux économiques, politiques, sociaux et symboliques. Sans les considérer comme le terminus d'une histoire particulière, les guerres d'Italie permettent de repenser la seigneurie italienne tardo-médiévale et d'envisager les transformations induites par le heurt des dominations. Dans une société essentiellement agraire, gouvernée par un prince inféodateur, commandée par des élites qui établissent une partie de leur rang par la possession de la terre et qui, dans le même temps, par son exploitation, espèrent en tirer profit financièrement, l'héritage épais du *Quattrocento* est mis à l'épreuve et transformé par la guerre de Milan, laquelle peut s'étudier, de façon originale, au sein des espaces économiques de la seigneurie rurale.

2. *Un couple de guerre: tenir la terre et servir le roi*

Menant une recherche plus large sur le couple formé par Teodoro Trivulzio (1458-1532) et Bona Bevilacqua (1468-1530)⁶, je me concentre ici sur les processus et les modalités de constitution, d'administration et d'exploitation de leurs terres en Lombardie et en Véronais⁷. Fille de Galeotto Bevilacqua et d'Antonia Pallavicini di Busseto, Bona a 15 ans quand, en 1486, son père Galeotto la constitue héritière

⁵ DUC, *La guerre de Milan*, cap. 9; RABÀ, *Potere e poteri*; RIZZO, *Sticks, Carrots, and All the Rest*.

⁶ DUC, *Bona Bevilacqua et Teodoro Trivulzio*.

⁷ Appendice, n. I.

universelle de ses biens et de ses terres, avec sa sœur cadette Lucia, 13 ans, sous tutelle d'Antonia Pallavicini, leur mère⁸. En juillet 1499, Bona épouse Teodoro Trivulzio: 10 000 ducats lui sont promis s'il reconquiert les terres de son épouse usurpées par ses cousins⁹. Fils de Pietro Trivulzio et de Laura Bossi, Teodoro est un capitaine milanais passé au des Aragonais de Naples où il est fait comte de Lauria. À l'instigation de son cousin Gian Giacomo, Teodoro rallie finalement l'entreprise française de conquête de la Lombardie en 1499. Pendant trente ans, il ne va cesser de servir le roi de France, comme capitaine de compagnie d'ordonnance, tout d'abord; puis, entre 1516 et 1523, en tant que capitaine général des gens d'armes vénitiens. Les années 1520 le voient retourner au service direct des Valois: gouverneur de Milan (1524-1525), de Lyon (1526-1531) et de Gênes (1527-1528), entre-temps investi de la dignité de maréchal de France (1526).

Sans être hétérogène, l'ensemble des terres de Bona et Teodoro est composite¹⁰: ce sont les terres du père de Teodoro administrées sous forme d'un *condominium* avec ses frères Luigi et Antonio; l'héritage universel de Bona transmis par son père, entre Pò et Adda, dont une partie est à reconquérir et constitue une partie de la dot; l'achat, par Teodoro, de terres autour de ces terres mais aussi en Véronais et en Savoie; les dons fait à Teodoro, de la part du roi de Naples (Abruzzes) et de celui de France (Lombardie). Chaque seigneurie relève généralement de l'assemblage de nombreux éléments fonciers et immobiliers, tel que le descriptif des confiscations de San Fiorano aux dépends de Teodoro permet d'en rendre compte¹¹.

⁸ ASMi, *Pio Albergo Trivulzio*, Archivio Milanese, b. 75, Milan, depuis la forteresse de Porta Giova, le 31 janvier 1486 (copie imprimée); AFT, *Araldica Famiglie*, b. 5, fasc. 82 (copie imprimée).

⁹ ASMi, *Pio Albergo Trivulzio*, Archivio Milanese, b. 182, Busseto, le 1^{er} juillet 1499, contrat de dot entre Bona Bevilacqua et Teodoro Trivulzio (copie manuscrite de 1525).

¹⁰ Appendice, nn. I et II.

¹¹ ASMi, *Pio Albergo Trivulzio*, Archivio Milanese, b. 262, Sans lieu, le 14 septembre 1512, [sistemare il layout di questa citazione?] «Aprensione fatta a nome della Camera Ducale di Milano dell'infrascritti beni dil s.^r Teodoro Trivulzio, cioè

Una casa da massaro nel loco della Divitia, territorio di San Fiorano.

Una pezza di prato nel d^o loco, ove si dice al fossadatto, pertiche 100, uel c.^a

Una pezza di terra, vigna, ove si dice [***], coherentia el sud^o cortile: pertiche 100, uel c.^a

Una pezza di terra a prato, ove si dice al padulo, pertiche 60, uel c.^a

Una pezza di terra, campo, ove si dice in regona, pertiche 40; uel c.^a

Una pezza di terra, prato, ove si dice al fossadatto, verso San Fiorano, pertiche 100, uel c.^a

Una pezza di terra, parte vigna et parte campo, ove si dice, pertiche 100, uel c.^a

Una pezza di terra, prato, ove si dice al padulo, pertiche 140, uel c.^a

Uno cortile con cassi.

Una pezza di terra, prato, ove si dice al molino di San Fiorano, pertiche 80, uel c.^a

Una pezza di terra, campo, ove si dice al campo dell'Aqua longa, pertiche 50, uel c.^a

Una pezza di terra, vigna, ove si dice al campo dell'Aqua longa, pertiche 14, uel c.^a

Una pezza di terra, campo, ove si dice al campo dell'Aqua longa, pertiche 14, uel c.^a».

Si cet article permet de concentrer la lumière sur un couple très rarement étudié, leur cas ne constitue, toutefois, ni un exemple irréductible ni un paradigme explicatif. Je le considère plutôt comme un outil heuristique qui permet de faire jouer ensemble, en temps de guerre et d'exil, plusieurs problématiques. La première concerne le polycentrisme féodal comme système de domination et de résistance au temps d'une dislocation du consensus autour de la souveraineté. D'un point de vue économique et seigneurial, des gains substantiels peuvent être espérés (dons du prince, en monnaie, en foncier, en droits fiscaux, en biens meubles ou immeubles, etc.) autant que des pertes importantes sont à prévoir (confiscations pour rébellion, mises à sac, etc.). En revanche, plus les points d'appui sont nombreux, plus les gains permettent de contrebalancer les pertes. Encore faut-il distinguer la nature de chacun des points d'appui: outre les cités (quartiers, isolats, etc.) dont il n'est pas question ici, de quel type de seigneurie parle-t-on? La seigneurie est-elle une nouvelle acquisition ou bien déjà ancienne¹²? Quel est le poids du passé de la seigneurie que le nouveau détenteur reçoit¹³? Quel est son statut? Est-ce un achat, un échange, une inféodation¹⁴? Jusqu'où ces distinctions conditionnent-elles les possibilités d'exploitation de la seigneurie rurale?

Cela permet d'ouvrir deux pistes. L'une concerne la richesse agricole comme capital complexe produit par l'exploitation quotidienne, l'augmentation de la productivité des sols par l'irrigation, les faveurs foncières et fisco-financières du prince, les circuits de prêts et d'emprunts, etc. L'autre envisage la composition, la cohésion et la mobilité du groupe de pouvoir que commande le couple et les réseaux auxquels ils se connectent et qui rend possible l'administration et l'exploitation des terres: parents proches ou lointains, chanceliers, trésoriers et comptables liés personnellement, plus généralement les *agentes* du couple que l'on retrouve souvent en qualité de procureurs spéciaux, podestats, régisseurs, manouvriers, etc. Les plus importants croisent tous, à un moment ou un autre, la vaste trame des banquiers-marchands lombards, génois, lucquois, vénitiens, français, etc. Aux échelles locales, régionales et 'internationales', par conséquent, les réseaux, les terres et les capitaux économiques et symboliques du couple forment une base d'actions qui peut être proposée au souverain sous la forme d'une capacité à médier son pouvoir, par l'ancrage local, les circulations et l'insertion dans des groupes de pouvoir à moyen et grand rayon d'action. Sans trop forcer le trait, il serait alors possible de parler d'une gestion 'européenne' d'un patrimoine foncier et féodal, générateur autant que conséquence d'un certain type d'élite aristocratique et d'une concurrence inter-princière.

¹² Remarque de Potito d'Arcangelo lors des discussions.

¹³ Remarque de Francesco Somaini lors des discussions.

¹⁴ Remarque de Giancarlo Andenna lors des discussions.

3. De Lyon aux Abruzzes, en passant par la Lombardie et la Savoie: les possessions franco-italiennes de Teodoro Trivulzio

Avant d'aborder le cas spécifique des terres de Bona et Teodoro (à la confluence du Pô et de l'Adda puis, en Véronais, le long de l'Adige), il faut évoquer les principales autres possessions napolitaines, lombardes et savoyardes de Teodoro. Le service des Aragonais de Naples dans les années 1480-1490 lui permet d'obtenir, à l'est de Chieti, à quelques kilomètres de la mer Adriatique, le fief de Villamagna et, bien plus au sud, le comté de Lauria, lequel surplombe le golfe de Policastro et la mer Tyrrhénienne. Son ralliement à la cause française lui valent confiscation. Cependant, Teodoro parvient à la faire lever. En septembre 1501, il donne mandat à quatre de ses serviteurs pour aller prêter foi et hommage pour le comté de Lauria, dans les mains de Ferdinand le Catholique ou son lieutenant Gonzalve de Cordoue¹⁵. Enfin, le 27 avril 1506, Ferdinand ordonne la restitution de la terre et de la juridiction de Villamagna, dans les Abruzzes¹⁶.

Il va de soi que l'essentiel des terres ne situent pas dans le *Regno*. En Lombardie, non loin de Novare, à Borgomanero, ainsi que dans les terres limitrophes de Cureggio et Boca, Teodoro exerce un *condominium* établi en fidéicomis par Pietro, son père, en 1473¹⁷. Le dispositif successoral de Pietro est le suivant: Laura Bossi, son épouse, obtient une partie de ses biens; le reste revient à Teodoro et Aloisio, leurs fils, qui forment donc un *condominium*, auquel va s'ajouter plus tard Giovanni; les deux sœurs sont en réserve, à défaut de successeurs masculins; les deux frères restants, hommes d'Église, n'héritent que du droit d'être exécuteurs testamentaires¹⁸. Les testaments de Giovanni et Aloisio, enregistrés en 1508, plaçant Teodoro en tête de succession¹⁹.

Au sud immédiat de Milan, la part de Teodoro sur les vieilles terres trivulziennes de Locate est régulièrement mise en location, comme en 1502. Devant le notaire milanais Alberto Grassi, Ambrogio Valiani, procureur régulier de Teodoro, passe ainsi quatre contrats d'exploitation avec Giovanni Cavagnera, *capite plebi* de Locate²⁰. Juxtant Locate, le fief de Marignan est donné, de par le roi de France, à Teodoro, en 1509, après la victoire d'Agnadello. Il était jusqu'alors détenu par Lucia Marliano qui a été déclarée rebelle au roi. Il lui ravit aussi le *dazio* sur

¹⁵ ASMi, *Atti dei notai*, b. 4823 (Alb. Grassi), Milan, le 28 septembre 1501 (minute).

¹⁶ AFT, *Araldica Trivulzio*, b. 2, fasc. 52, *Villasoletti*, le 27 avril 1506, Ferdinand d'Aragon (diplôme).

¹⁷ ASMi, *Pio Albergo Trivulzio*, Archivio Milanese, b. 426, Milan, le 29 décembre 1473 (copie).

¹⁸ *Ibidem*.

¹⁹ ASMi, *Atti dei notai*, b. 4828 (Alb. Grassi), Milan, le 12 février 1508 (minute); ASMi, *Pio Albergo Trivulzio*, Archivio Milanese, b. 271.

²⁰ ASMi, *Atti dei notai*, b. 4823 (Alb. Grassi), Milan, le 8 juin 1502 (minute).

le pain, le vin et la viande; un privilège qu'il pourra transmettre à ses descendants masculins²¹. Si, en mars 1510, Lucia Marliano semble récupérer ce *dazio* grâce aux magistrats des entrées extraordinaires²², Gaston de Foix confirme, en novembre 1511, la donation royale du «castello di Melegnano, con li officii di castellania, et capitaneato, con sue irudisdictione d'essa terra». Teodoro pourra nommer les personnes idoines à ces offices²³.

Marignan, comme toutes les autres terres de Teodoro, est mise en location, parfois à un seul individu. Comme le don royal de Marignan est limitrophe de la vieille terre de Locate, il est possible d'en tirer de plus grands revenus encore. En juin 1517, pour 3 000 £ annuelles et pour 9 ans, Pietro Trivulzio, en tant que procureur de Teodoro, loue à Gian Francesco Laveggi tous les biens possédés dans les territoires de Locate, Rescutara et Morazzano, avec les droits sur les eaux de l'*osteria* de Morazzano, et leur associe la perception des daces sur le pain, le vin et la viande dudit lieu, mais aussi le capitanat et la châtellenie de Marignan²⁴. Tant que les Français tiennent la Lombardie, le loyer est perçu, par exemple en 1519 et 1520²⁵. En 1522, après la retraite française, Teodoro est condamné à mort par contumace et à la confiscation des biens²⁶, dont Marignan. Dix ans plus tard, le 1^{er} mars 1532, pour mettre fin à la guerre de Musso, Gian Giacomo de' Medici est investi du fief de Marignan, en même temps qu'il est érigé en marquisat²⁷, attestant du réservoir féodal dont dispose le prince pour stabiliser son duché. Fi-

²¹ AFT, *Feudi*, b. 8, fasc. 65, Milan, le 8 juillet 1509, Louis XII, souscription Robertet (copie postérieure); BnF, Ms. fr. 5093, f. 108r-v (copie originale).

²² *Ibidem*, fasc. 65, Milan, le 1^{er} mars 1510 (copie).

²³ *Ibidem*, Parme, le 24 novembre 1511, Gaston de Foix, souscription Robineau.

²⁴ *Ibidem*, S. l., le 27 juin 1517, Alberto Grassi notaire (notification postérieure).

²⁵ *Ibidem*, S. l., le 15 mars 1521 (notification postérieure): *confessio* de Teodoro ayant bien reçu des frères Pantaleone, Giovanni et Franco Laveggio le paiement de la location des biens de Locate et du capitanat de Melegnano; ASMi, *Pio Albergo Trivulzio*, Archivio Milanese, b. 512, *Livre de comptes de Filippo Moresino, banquier de Teodoro (1517-1520)*, écriture du 22 mai 1519: 250 £ (monnaie de Milan, soit 333 £ en unité de compte) versées par Lorenzo Pissanino, «per resto del capitaneado da Meregnano».

²⁶ À compter du 7 janvier 1522, Teodoro dispose, comme ses compères francophiles, de 10 jours pour plaider sa cause devant le Conseil ducal pour ne pas voir son absence du duché de Milan comprise comme un acte de rébellion et punie comme tel (ASMi, *Panigarola*, Libri Statutorum, reg. 16, f. 57v-59r, Milan, le 7 janvier 1522, Girolamo Morone). Comme il ne réparait, avec 18 autres Trivulzio et une centaine de fidèles de la cause royale, le 23 janvier 1522, «omnes soprascripti condemnati pro rebellione commissa contra Ill.mum et Ex.mum ducem Mediolani in amputatione capitum et confiscatione bonorum» (ASMi, *Panigarola*, Libri Bannitorum, reg. 3-2, f. 241-243, Milan, le 23 janvier 1522, le capitaine de justice).

²⁷ AFT, *Feudi*, b. 8, fasc. 65, Milan, le 1^{er} mars 1532 (copie); GIOVANNI BASADONNA, *Relazione*, p. 32: manquant d'argent et d'hommes, Sforza «alla fine convene accitar con capituli di dar al Medico ducati 30 000, ducati 1 000 di intrata e Marignano, con farlo marchese di quel loco».

nalement, en novembre 1532, Teodoro Trivulzio meurt en exil à Lyon, deux ans après Bona Bevilacqua décédée à Vérone en mai 1530.

Paradoxalement, au-delà des Alpes, le service zélé de la couronne de France ne se double pas d'un désir de prendre racine dans le royaume. À notre connaissance, Teodoro n'a pas acquis de terres en France, hormis la résidence urbaine de Lyon, sise dans le quartier de la Guillotière, ou bien il les a rapidement échangés ou vendus. En revanche, le 29 mars 1532, sur la rive savoyarde du Rhône, Teodoro acquiert les «castrum et locum parrochiam ac villagium Loyetarum, ac villagia et loca Marsellini et Sancti Borsassi», lesquels appartiennent au duc Charles de Savoie²⁸. Cette acquisition n'est pas le fait du hasard. Loyettes se situe à quelques kilomètres de Montluel, une des bases opérationnelles des Italiens à la frontière franco-savoyarde, qu'ils soient marchands ou en exil. Teodoro acquiert une terre proche d'un cours d'eau important, avec le souci probable de valorisation par la mise en irrigation, comme il l'a fait en Véronais. Sur les terres de Loyettes, Marcellin et Saint-Borsat, Teodoro obtient l'ensemble des droits et revenus qu'ils leur sont associés, «cum toto mero et mixto imperio, ac gladii potestate, unacum omnibus edificiiis, terrenis, campaniis, aquarum»²⁹. Une extension du patrimoine immobilier et une valorisation du capital productif lui sont concédées³⁰. De même, 1 000 ducats au maximum pourront être consacrés «in reparatione commodi seu necessatibus ipsius castris seu casiametorum eiusd. et bonorum venditorum quequidem duo millia scuta»³¹. Parce que Loyettes, Marcellin et Saint-Borsat forment un fief, Teodoro doit enfin prêter serment de fidélité et hommage au duc de Savoie³². Un peu plus d'une semaine plus tard, Antonio de Rubeis, châtelain ducal de Loyettes, effectue le transfert de possession dans les mains de Lazare de Montelerint, procureur de Teodoro Trivulzio³³. Restent à étudier les terres du couple à la confluence de l'Adda et du Pô ainsi que les complexes agricoles constitués en Véronais.

²⁸ AFT, *Feudi*, b. 9, Thonon, le 29 mars 1532, vente de Loyettes, Marcellin et Saint-Borsat par Charles de Savoie à Teodoro Trivulzio (copie officielle de 1574).

²⁹ *Ibidem*.

³⁰ *Ibidem*.

³¹ *Ibidem*.

³² *Ibidem*.

³³ AFT, *Feudi*, b. 9, Loyettes, le 8 avril 1532, Pierre Albert, notaire (copie imprimée, c. 1574): la cérémonie lieu en présence de Petro Cardonis (*commissario* de Loyettes), Antonio Bonen (*curiali* du lieu), Ioanne de Putheo (Dupuis ?) et Ioanne Iosfred (*sindicis* du lieu), Georgio Gonet et Petro Gubeis (*sindicis procuratoribus S. Ulbadini*) et des nobles de Marcellin (Ioanne Lanetta, Symoneo Gandemet et Ugonino Perid, Benedicto Pugnini, notaire, Petro Aladoule, Ioanne Ganduietta, Mattheo Perandi, Laurentio Catini, & pluribus aliis *ibidem astantibus*).

4. À la confluence de l'Adda et du Pô, recueillir et accroître l'héritage lombard de Bona Bevilacqua

Après une série de décisions ducales favorables à la transmission du patrimoine de Galeotto Bevilacqua à ses filles Bona et Lucia, via la tutelle de son épouse Antonia Pallavicini³⁴, les oncles et cousins, au nom de la coutume qui favorise les agnats, obtiennent, le 6 juillet 1488, une décision favorable du magistrat des entrées extraordinaires puis, le 25 mars 1489, l'investiture ducale de la Maccastorna, à la confluence de l'Adda et du Pô³⁵. Toutefois, cela ne suffit pas : l'écheveau favorable à Bona et Lucia se rétracte sur lui-même. Pour une décennie entière, les oncles et les cousins Bevilacqua demeurent maîtres des seigneuries de Bona³⁶. En juillet 1499, protégée et portée par sa famille maternelle des Pallavicini, Bona Bevilacqua conclut une alliance matrimoniale avec le francophile Teodoro Trivulzio, qui ouvre, pour les uns et les autres, de grandes et dangereuses perspectives. Depuis la conquête française de la Lombardie en octobre-novembre 1499, Bona Bevilacqua peut espérer la reconquête de ses propres terres : sur une dot de 19 000 ducats, 10 000 sont indexés sur les revenus des biens détenus par les oncles et les cousins Bevilacqua ; un capital qui, dans le contrat, est laconiquement décrit comme « per alios tenentur, possidentur seu occupantur uel usurpatur »³⁷. Charge à Teodoro de s'en emparer.

Le coup de force n'étant pas envisageable, une longue procédure est engagée auprès du roi de France et du Sénat de Milan. Elle prend plus de cinq ans. De même que la conquête française de la Lombardie s'entend comme le recouvrement de terres usurpées, la politique de Teodoro Trivulzio vise la récupération des biens aliénés de son épouse. L'indexation de la moitié de la dot sur des terres à reconquérir, donc le combat sans relâche contre les oncles et cousins de Bona, va constituer un des principaux ferments d'unité du couple. Pour parvenir à reprendre la Maccastorna et les terres environnantes, Teodoro sollicite le principal conseiller de Louis XII (Georges d'Amboise, cardinal de Rouen), son neveu le lieutenant général du roi en Milanais (Charles Chaumont d'Amboise) et deux

³⁴ AFT, *Araldica Famiglie*, b. 5, fasc. 20 (référence); ASMi, *Feudi camerali*, s. a., b. 308, 20 avril 1483; ASMi, *Rubriche dei Notai*, reg. 3811 (Candido Porri), n°1428, le 19 octobre 1484; pour la référence, ASMi, *Pio Albergo Trivulzio*, Archivio Milanese, b. 75, Milan, depuis la forteresse de *Porta Giova*, le 31 janvier 1486 (copie imprimée postérieure).

³⁵ v. Appendice n. I.

³⁶ Dans son œuvre généalogique, Pompeo Litta prend leur parti : «per dieci anni goderono quiete», v. LITTA, *Bevilacqua di Verona et Bevilacqua di Verona. Ramo di Ferrara*.

³⁷ ASMi, *Pio Albergo Trivulzio*, Archivio Novarese, b. 72, Bussetto, le 1^{er} juillet 1499, notaire Antonio de San Vito.

chanceliers et présidents du Sénat de Milan³⁸. Deux affaires s'entrelacent: la restitution des biens paternels de Bona et la captation des parts détenues, en propre, par les cousins Bevilacqua³⁹. Les procédures s'étendent sur plusieurs années⁴⁰. Dans une lettre datée de Blois, le 28 janvier 1504 ou 1505, Louis XII rappelle, une nouvelle fois, au Sénat de Milan tout le soutien qu'il donne à Bona et Lucia Bevilacqua dans leur appel à l'encontre de Bonifacio Bevilacqua, au sujet de la possession des fiefs de Maccastorna, Corno giovane et vecchio, Meleti et Lardara⁴¹.

Le contentieux est finalement réglé puisqu'à l'été 1507, une série de locations est mise en place à la Maccastorna par Bona Bevilacqua, «sue uxoris» et procuratrice de Teodoro qui va pouvoir percevoir une partie de la dot⁴². Le 29 janvier 1519, pour elle et au nom de son mari, Bona prête même serment de fidélité et hommage dans les mains du vice-chancelier de Milan et président du Sénat, Jean de Selve, afin de se voir confirmer la « iurisdictione ac mero et misto imperio » sur quatre types de « feudorum ac locorum »: les *loca* de Bona Bevilacqua entre Pò et Adda (Maleo, la Maccastorna, Corno giovine et vecchio); trois *loca* de Teodoro Trivulzio obtenus du roi et localisés au même endroit (Pizzighettone, Ghiera et Cavacurta); trois *loca* codétenus dans le district de Novare par Aloisio Trivulzio, fils éponyme du frère de Teodoro et dont ce dernier est probablement procureur (Borgomanero, Cureggio et Boca); enfin, pour la «contengente portione» que Teodoro détient sur le *locus* de Codogno⁴³. Le même jour, en retour, de par le roi, confirmation est donnée aux «carissimorum consanguineorum nostrorum Theodori Triultii Militis nostri ordinis Armorumque Capitanei ac Bone de Bivilaquis, comitisse eius uxoris» de toutes les «privilegia, franchisias, immunitates, donationes, pacta letteras, concessionones, dispensationes et indulta per antecessores nostros Mediolani duces»⁴⁴.

Cependant, dès 1521-1522, Teodoro et Bona sont contraints de quitter la Lombardie après l'effondrement de l'armée du roi de France. Pendant plusieurs an-

³⁸ ARCANGELI, 'Parlamento' e 'libertà', p. 223; MESCHINI, *I francesi nel Ducato di Milano*: sont présidents du Sénat et chancelier, successivement, Pierre de Sacierges, évêque de Luçon (1499-août 1501), Étienne Poncher, évêque de Paris (août 1501-mai 1504) et Giffredo Carlo (mai 1504-septembre 1511).

³⁹ ASMi, *Pio Albergo Trivulzio*, Archivio Milanese, b. 262, Ferrare, le 5 janvier 1500, Antonio Bevilacqua à Ludovico Sforza (copie); *ibidem*, b. 262, Blois, le 28 septembre [1500], Louis XII à l'évêque de Luçon, chancelier de Milan, contresigné Poncher (copie et traduction en italien); AFT, *Feudi*, b. 10, Blois, octobre 1500, Robert Gedoy, de par le roi (copie); ASMi, *Pio Albergo Trivulzio*, Archivio Novarese, b. 72, Bussetto, le 1^{er} juillet 1499, notaire Antonio de San Vito (copie).

⁴⁰ ASMi, *Pio Albergo Trivulzio*, Archivio Milanese, b. 262, Paris, le 15 mars [1501], Charles d'Amboise au chancelier de Milan (original); *ibidem*, b. 262, Rome, le 27 septembre [1503], Georges d'Amboise au chancelier de Milan (copie).

⁴¹ AFT, *Feudi*, b. 10, Blois, le 20 janvier 1505, Louis XII au Sénat de Milan (original).

⁴² ASMi, *Atti dei notai*, b. 4828 (Alberto Grassi), Milan, le 31 août 1507 (minute): le locataire est Jacobo de Molla, habitant Codogno, une autre possession de Teodoro.

⁴³ ASMi, *Atti dei notai*, b. 5535 (Martino Scaravaggio), Milan, le 29 janvier 1519 (minute).

⁴⁴ AFT, *Araldica Trivulzio*, b. 2, fasc. 52, Milan, le 29 janvier 1519, Bernardo Bocca, *Per regem Ducem Mediolani ad relationem v.ram*, (original).

nées, ils vont devoir vivre loin de leurs terres lombardes, pour les récupérer en 1529 et en partie seulement⁴⁵. Peu après, Bona transmet ses biens à son époux (janvier 1530) et meurt quelques mois plus tard (mai 1530). Le décès de Teodoro (novembre 1532) renverse, une nouvelle fois, le rapport de forces. Dès le 25 juin 1533, Bonifacio Bevilacqua et son frère Alfonso, ambassadeur du duc de Ferrare près Charles Quint, obtiennent l'appui du Sénat de Milan pour reprendre le comté de la Maccastorna et les deux Corno⁴⁶; le 1^{er} juillet 1534, Francesco II Sforza reçoit le serment de fidélité des Bevilacqua et les investit de ces fiefs (à l'exception du marquisat de Maleo qui demeure dans les mains de Giulia Trivulzio, fille du couple)⁴⁷; Charles Quint confirme le 26 août 1541⁴⁸.

5. *Dans le Véronais, acquérir, valoriser et exploiter un vaste complexe risicole*⁴⁹

Cette histoire heurtée est à mettre en parallèle avec une autre: non pas celle d'un héritage lombard difficile à constituer et surtout à rentabiliser, mais celle d'un vaste complexe de terres en Véronais, par la volonté de Teodoro et non loin du berceau de la famille de Bona, constitué *ex nihilo* puis agrandi année après année. Fort prudente au vu de l'instabilité politique, cette initiative enclenchée en 1518 a pour objectif le profit maximal de la terre, notamment par l'introduction de la riziculture. Quelques mois après la mort de Bartolomeo d'Alviano, un des vainqueurs de Marignan (septembre 1515), Teodoro Trivulzio obtient la charge de gouverneur général de gens d'armes de la Sérénissime, à laquelle sont associés 25 500 ducats annuels, «per stipendio et piato»⁵⁰. Il exerce cette charge de janvier 1516 jusqu'en août 1523, au moment où Venise renverse son alliance et se range aux côtés de Charles Quint. Toutefois, Teodoro obtient le droit de demeurer «privatamente» en Vénétie.

Outre des possessions du côté du lac de Garde⁵¹, il ne va cesser d'accroître deux complexes agricoles constitués, pièce par pièce, à 20 km SE de Vérone⁵². Un dossier notarial conservé à Milan⁵³ permet d'en retracer les modalités d'ac-

⁴⁵ LITTA, *Bevilacqua di Verona*.

⁴⁶ *Ibidem*; FRIZZI, *Memorie storiche*, p. 103.

⁴⁷ LITTA, *Bevilacqua di Verona. Ramo di Ferrara*.

⁴⁸ *Ibidem*.

⁴⁹ Je remercie beaucoup Bruno Chiappa et Adrien Pitor pour leurs conseils.

⁵⁰ ASVe, *Senato, Deliberazioni, Secreti*, reg. 46, ff. 162v-163r, Venise, le 17 janvier 1516, les Dix et le Sénat à Andrea Gritti, provéditeur général [parte 119, no 62, non sinc. 4].

⁵¹ Il s'agit du lieu de San Bernardino, d'après ASMi, *Pio Albergo Trivulzio*, Archivio Milanese, b. 139, *Memoriale de quello che a dar far per li beni de Sallo, cioè per il livello che paga li segali sopra la possessione de S.to Bernardino in Desenzano* (7 avril 1574, *Scrittura de Verona de M.s Galeaz Lombardino*).

⁵² v. Appendice n. II.

⁵³ ASMi, *Pio Albergo Trivulzio*, Archivio Milanese, b. 139.

quisition, l'activité des *agentes* de Teodoro, les travaux de bonification par l'irrigation et, enfin, l'introduction de la culture rizicole⁵⁴.

Mené du printemps 1516 jusqu'en janvier 1517, le siège de Vérone (tenue par une garnison hispano-allemande) est la première grande opération que Teodoro mène au service des Vénitiens. C'est probablement à force de sillonner les environs qu'il finit par identifier une zone humide propice à la bonification de terres⁵⁵ à hauteur de Zevio⁵⁶. À partir de 1518, pour plus d'une décennie, Teodoro préside à la constitution minutieuse de plusieurs complexes de très grande taille. La tâche est d'autant plus facile que son commandement militaire l'amène à résider à Vérone, ville-forte à la croisée des chemins. S'il doit partir en mission régulièrement, Bona Bevilacqua y réside aussi, notamment au Palazzo Maggi, dans la paroisse de Sant'Anastasia⁵⁷. Plusieurs serviteurs du couple ont pour prérogative de constituer, d'administrer et de bonifier les terres de Sant'Egidio (Palù) et Santa Maria (Zevio).

Trois registres de copies d'actes notariés permettent de reconstruire la chronologie des faits⁵⁸. Tout semble commencer du côté de Sant'Egidio, non loin de

⁵⁴ DE GREGORY, *Solution du problème économique-politique*, p. 12.

⁵⁵ CHIAPPA, *La risicoltura veronese*, p. 19: «L'area in cui la risicoltura si diffuse precocemente - anzi, stando al sopra ricordato Medoro, sarebbe iniziata da lì - è dunque quella che fa centro in Zevio-Palù: la zona quindi in cui era stato realizzato a cavallo fra XII e XIII secolo il primo significativo intervento di sistemazione dei suoli e nella quale ai primitivi coloni erano subentrate le famiglie dei Maffei, dei Miniscalchi, dei Sagramoso, degli Allegrì e di altri patrizi veronesi. I primi ad imitare il Trivulzio nella coltura delle risaie sarebbero stati i Maffei mentre i Sagramoso ne sarebbero stati diretti eredi».

⁵⁶ Trente km plus au sud encore, de l'autre côté de l'Adige, le chemin mène à... la Bevilacqua, berceau de la maison de Bona; le rameau dont elle est issue s'en est cependant éloignée au début du XV^e siècle quand Cristin Francesco Bevilacqua, grand-père de Bona, est passé au service des Este de Ferrare.

⁵⁷ SANUDO, *I Diarii*, vol. 26, col. 17, Venise, le 8 septembre 1518, Marino Sanudo: «gionse in questa matina letere di Verona, di l'illustrissimo Governador general nostro signor Teodoro Triulzi. Come vol venir in questa terra, et se li darà il stendardo et baston. Il qual Governador vien di Verona, dove abita in la ca' di Mazi a Santo Nastasio, et ha sua moglie e brigata»; SANUDO, *I Diarii*, vol. 48, col. 389, Venise, le 19 août 1528, Marino Sanudo: «Dapoi disnar fo Consejo di X con la Zonta, et preseno uno partido offerto per missier Evanzelista nontio del signor Teodoro Triulzi *olim* governador nostro, qual è in Zenoa ma la moglie stà in Verona, et dia haver ducati 10 milia, benchè lui dica più, et impresta ducati 15 milia al presente, et sia fato creditor di tutti 25 milia; di quali ducati [***] milia si pagi di l'una et meza per 100 di ducati 50 milia primi, et di ducati [***] milia li sia dati ducati 250 al mexe di danari del dazio del sal di Verona»; SANUDO, *I Diarii*, vol. 51, col. 343, Venise, le 19 août 1529, Marino Sanudo: «Il signor Theodoro Triulzi [...] vol andar a Verona dove ha la moglie. Ha *etiam* il castello di Zeveo, che li fo donato per la Signoria nostra et comproe possession».

⁵⁸ ASMi, *Pio Albergo Trivulzio*, Archivio Milanese, b. 139: les trois registres contiennent, respectivement, 3 actes d'achat (08 novembre 1518-23 février 1519, notaire Ludovico de Orefice), 7 actes, dont 6 achats (1 novembre 1522 - 14 février 1528) et 3 actes (9 février - 15 septembre 1523). Un double folio détaché d'un quatrième registre perdu laisse apparaître la fin d'un acte difficilement identifiable et une *locatio* de Teodoro Trivulzio, via son procureur Baldassare Bracello, en faveur de Giovanni Sacramoro.

Palù, la bien-nommée. Les deux premiers hommes du couple à entrer en action sont le Crémonais Baldassare Bracello, procureur de Teodoro Trivulzio, et le Milanais Filippo Moresino, son trésorier. Pour se porter acquéreur d'un très vaste ensemble de terres, le 8 novembre 1518, Bracello débourse la très importante somme de 2 050 ducats en faveur de Ludovico de Sesso et Matteo de Fadi⁵⁹. La transaction est fort détaillée par le notaire; il nous appartient seulement de faire une estimation de la propriété. Quinze propriétés sont achetées pour le compte de Trivulzio. Le complexe formé (au moins 979 *campi*, soit presque 3 km²) est hétérogène mais complémentaire (prés, terres arables, bois, vignes, etc.). Certaines parcelles sont d'ailleurs déjà louées à des cultivateurs.

Le 23 février 1519, une *solutio* au sujet de loyers⁶⁰, toujours à Sant'Egidio (*sancti Zilii*), atteint la valeur de 425 ducats, par l'intermédiaire de Bracello et Moresino, entre Teodoro Trivulzio et Ludovico de Sesso. Il s'agit d'une terre de 670 *campi* (201 ha; 2 km²) entourée de canaux:

d'una parte fossatum stortum, de alia fossatum dividens pertinentiam paludis et opedani, de alia Dugale Miradoli in parte, et in parte Francescus tramarinus, de ali Dugale Bolognesium⁶¹.

C'est avec persévérance et minutie que les ambitions de Teodoro se déploient à partie de ce premier ensemble foncier constitué à Sant'Egidio. Probablement par observation et sur conseil de ses serviteurs, Teodoro ouvre une deuxième campagne d'acquisition. Son regard se tourne vers Zevio, 6 km au nord, sur les rives immédiates de l'Adige, certes tumultueuses, mais d'un grand profit pour qui sait les détourner à des fins d'irrigation. L'acte fondateur de ce deuxième complexe agricole est à dater, nous semble-t-il du 25 juin 1520. Ce jour, la république de Venise investi Teodoro du château de Zevio, après avoir obtenu une «concesione [...]

⁵⁹ ASMi, *Pio Albergo Trivulzio*, Archivio Milanese, b. 139, Vérone, le 8 novembre 1518 (notaire Ludovico de Orefice): «emptio Ill.mi D. Theodori Triulcii a Magnifico equite D. Ludovico de Sesso pro ducatis duobus mille quinquaginta auri».

⁶⁰ ASMi, *Pio Albergo Trivulzio*, Archivio Milanese, b. 139, Vérone, le 17 février 1519 (notaire Ludovico de Orefice): «solutio prefati Ill.mi D. Theodori facta Iuliano Januensi de ducatis 50 per fictis et residuis».

⁶¹ *Ibidem*, b. 139, Vérone, le 23 février 1519 (notaire Ludovico de Orefice): «Emptio prenominati Ill. D. Theodori a Mag.co Equite D. Ludovico de Sesso per Ducatis Quadrigentis 25». S'agit-il de cette terre de 631 *campi* localisée «fra il Fosso Storto e il dugale Mirandolo» dans CHIAPPA, *La risicoltura veronese*, p. 20, et qui est vendue dès le 1^{er} octobre 1518, par Matteo de Fadi à Teodoro Trivulzio?

di poter ben comprare stabili sul Veronese»⁶². Toutefois, rien ne semble indiquer que des acquisitions aient été immédiatement réalisées. En tant qu'investiture féodale, on peut supposer que la juridiction de Teodoro a pu s'étendre au bourg et aux environs de Zevio, mais sans qu'il soit détenteur du foncier. C'est dans ces domaines qu'il aurait introduit la culture du riz, entre 1520 et 1522⁶³, au moment, précisément, de l'effondrement de la domination française en Lombardie.

À partir de novembre 1521, l'histoire de Teodoro et Bona basculent une nouvelle fois: les Français abandonnent Milan tandis que Teodoro, présent sur place, est capturé «su la sua mula da alcuni fanti hispani»⁶⁴. Remis au marquis de Pescara, il est finalement libéré contre rançon⁶⁵. Après la défaite de la Bicoque (27 avril 1522), la possibilité de rétablir l'état royal de Milan s'effondre. Perdant ses terres lombardes mais conservant son commandement vénitien, Teodoro a le loisir, et surtout l'intérêt vital, d'accroître son complexe agricole véronais. Dans ces années, Bruno Chiappa a repéré un personnage particulièrement important: Giovanni Antonio de Rigo, dit Bereta, originaire de Villamaggiore, serviteur de Teodoro et spécialiste de la culture rizicole. Au sein des archives du *Consiglio dei Dodici e dei Cinquanta* de la commune de Vérone, celui-ci a repéré la demande de citoyenneté véronaise de Bereta en 1528, en récompense de son travail, depuis un grand nombre d'années, sur les terres véronaises de Trivulzio:

in darli modo de far seminar rixi livellando le aque e facendo tuto quello che a tal effeto è stà necessario cum qualche sua honesta utilità [...] et appresso accadendo a niuna de le signorie et s. v. bisogno di livellar aque e dar qualche principio de far semina de risi se offerisse a comandi di cadauna de quelle a le quali promette tal opera di la qual spera sarano contente⁶⁶.

⁶² Référence tirée d'une lettre de Marc'Antonio Pezonico à Ottaviano Rozza, datée le 18 avril 1579: «il s.r Teodoro Trivulzio fu investido del castello di Zevio posto in Veronese da la Ser.ma Sig.ria alli 25 giugno 1520, con feudo de libre due di cera a l'anno a la chiesa di San Marco, il giorno di san Marco, et le sue lettere ducale per tal privilegio furno fatte addi p° ludio 1523» (ASMi, *Pio Albergo Trivulzio*, Archivio Milanese, b. 139).

⁶³ Pour 1520, à partir d'un travail sur l'un des introducteurs du riz à Vérone, pour le compte de Teodoro Trivulzio, Bruno Chiappa souhaite «datate l'introduzione della sua coltura attorno al 1520», dans ID., *Giovanni Antonio detto Bereta*. Je remercie l'auteur de m'avoir gentiment indiqué cette référence. Pour 1522, le même historien cite le travail érudite de Biancolino (1756): «fu il primo che nel 1522, avendo acquistato alcune campagne sterili ed incolte nelle per tinenze di Zevio [Zevio], le ridusse ad uso di risare; le quali pervennero poscia in potere della famiglia Sagramoso. Fu imitato il Trivulzio da' Maffei e da altre nobili persone; ed anche da monaci Olivetani, e da' conti Giusti a Gazzo e Roncanova, onde nell'anno 1560 avean ormai convertito 2500 campi di pessima condizione a perfetto uso di risare», cité dans CHIAPPA, *La risicoltura veronese*, p. 18.

⁶⁴ SANUDO, *I Diarii*, vol. 32, coll. 155-156, Bergame, le 20 novembre 1521, Giovanni Vituri, podestat et vice-capitaine.

⁶⁵ ASMi, *Atti dei notai*, b. 5537 (M. Scaravaggio), Milan, les 14 et 19 décembre 1521.

⁶⁶ CHIAPPA, *Giovanni Antonio detto Bereta*, d'après ASVR, *Archivio Antico del Comune*, reg. 73, ff. 98v-99r; CHIAPPA, *La risicoltura veronese*, pp. 23, 24, 29, 30 et 56.

En parallèle de cette mise en culture, la politique d'acquisition s'intensifie en 1522-1523. Pour la mener à bien, Teodoro donne procuration à Filippo Moresino et Pasquale di Pasquale, son secrétaire lucquois. Le 21 novembre 1522, à hauteur de Santa Maria Zevio, pour 30 ducats, Moresino acquiert 70 *campi* environ (21 ha)⁶⁷. Le 9 février 1523, le complexe agricole prend une dimension impressionnante. Pour 320 ducats, Pasquale achète pas moins de 6 terrains, dont certains jouxtent la terre précédente. Parcouru par un cour d'eau de drainage (la Fossa del Cero), leur superficie totale atteint *a minima* 920 *campi* (276 ha; 2,76 km²)⁶⁸. Le 15 septembre 1523, deux transactions sont réalisées: pour 301 ducats, Filippo Canova vend «quartam pratem nominate la Fossa del Cero», d'une superficie de 600 *campi* (180 ha; 1,8 km²). Le procureur de Teodoro est cette fois-ci Luchino de Inlordis, «iactori et negotiorum gestori». Né à Porriolone (Crémone), il réside désormais à Sant'Egidio, le premier des complexes agricoles véronais de Teodoro Trivulzio⁶⁹.

Un quatrième chargé d'affaires du couple entre alors en jeu pour étendre les domaines véronais du couple Teodoro-Bona: Gasparo Vincemala, «ven.^{le} sacerdoti». Prêtre milanais, on le retrouve à Lyon par la suite, dans la cinquantième nouvelle de Matteo Bandello, en tant que «Gasparo, cappellano de la signora Buona Bevilacqua moglie del detto signor Triulzo»⁷⁰. Il a pour page un Marco da Salò, originaire d'un pays au sein duquel Teodoro a acheté des terres au même moment. Les acquisitions opérées par Vincemala ont un sens explicite: déployer un système d'irrigation. À ce moment, Teodoro est parfaitement absent en raison de la guerre qui a repris en Lombardie. Le 30 octobre 1524, les Français reconquirent Milan; Teodoro est chargé de son gouvernement; le 24 février 1525, le roi de France et son armée sont défaits dans le parc de Pavie. La dernière restauration française n'aura duré que quatre mois. Teodoro replie la garnison de Milan vers la frontière helvète-lombarde.

À Vérone, c'est probablement son épouse Bona qui préside aux affaires du couple moyennant son chapelain. Le 15 novembre 1524, quittance est délivrée par Stefano Coccio, de Quinzano, à Gasparo Vincemala, «capelano» de Bona et «procuratore» de Teodoro, au sujet de biens achetés à Albizano veronese (Ca' de Bertoletta), du côté du lac de Garde⁷¹. Le 8 mars suivant, quelques jours après la

⁶⁷ ASMi, *Pio Albergo Trivulzio*, Archivio Milanese, b. 139, Vérone, le 21 novembre 1522 (copie simple de l'acte notarié): le vendeur s'appelle Guadagnino et la terre se situe «in ora S. Maria Zebbeti, di una parte via Ronchesana, di alia Albertus q. Oradei, de alia heredes Ant. Valesi di S. Maria Zebbeti, de alia heredes q. Petri olim Bonaventure».

⁶⁸ *Ibidem*, Vérone, le 9 février 1523 (copie simple de l'acte notarié). L'achat est confirmé par un autre acte (*Ibidem*, Santa Maria Zevio, le 15 septembre 1523).

⁶⁹ *Ibidem*, Santa Maria Zevio, le 15 septembre 1523 (notaire Cesare Pisone).

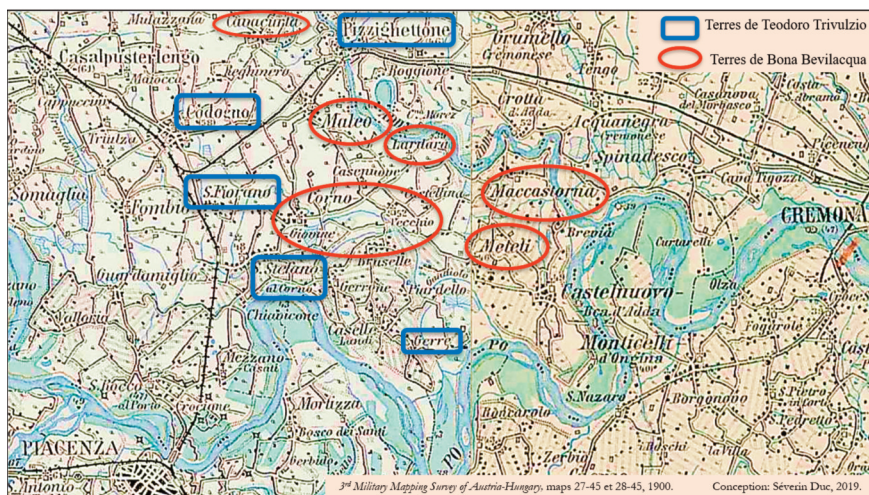
⁷⁰ BANDELLO, *Le Nouvelle*, II, p. 222.

⁷¹ ASMi, *Pio Albergo Trivulzio*, Archivio Milanese, b. 139, Vérone, le 15 novembre 1524, quittance passée devant le notaire Nicola a Caligis, émise par Stefano Coccio à destination de Teodoro Trivulzio.

bataille de Pavie donc, Vincemala achète, pour 50 ducats, à Jacobo Burgeto une longue bande de terre (200 pertiques de long sur 3 de large, vers la Domus S. Giorgio, Veronese) pour y aménager un «fovee», à savoir un canal de dérivation à partir de l'Adige⁷². Il semble que les travaux n'aillent pas sans heurt. Le 20 novembre, Vincemala remet 70 £ à Natale Verzeriis pour les dégâts sur sa propriété en raison de l'aménagement du canal d'irrigation⁷³. Les aménagements ne cessent cependant pas. Le 18 août 1526, Vincemala, toujours lui, achète à un Maggio un «cavo» long de 425 pertiques, pour amener l'eau vers S. Maria Zevio⁷⁴. D'acquisition en acquisition, la bonification continue jusqu'à ce qu'une mise en location de toute ou partie de leurs terres véronaises intervienne en faveur de la famille Sagramoso vers 1532⁷⁵. Constitué et bonifié en 12 ans, le patrimoine véronais de Teodoro et Bona peut se transformer en rente pour Giulia Trivulzio, leur héritière universelle.

APPENDICE

I. Un consortium féodal à la confluence du Pô et de l'Adda (1499-1532)



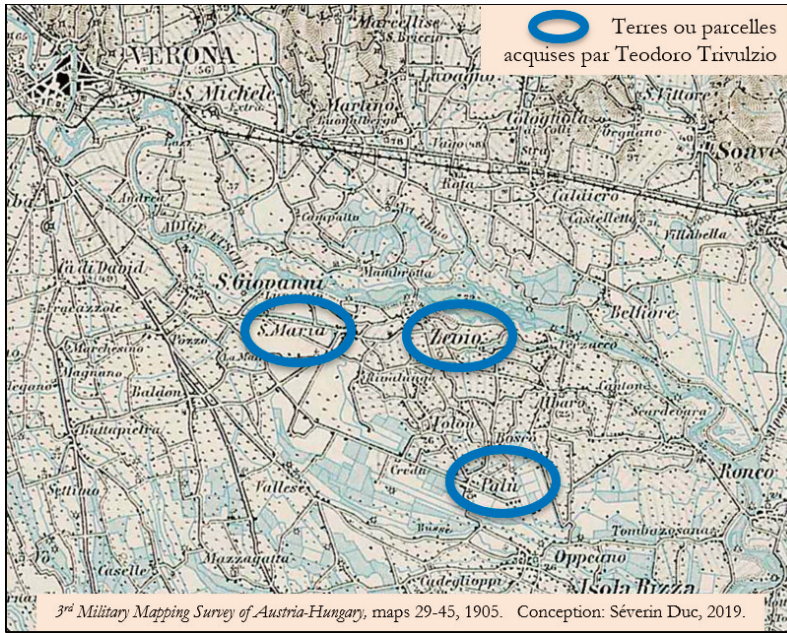
⁷² *Ibidem*, Vérone, le 8 mars 1525.

⁷³ *Ibidem*, Vérone, le 20 novembre 1525.

⁷⁴ *Ibidem*, Vérone, le 18 août 1526.

⁷⁵ CHIAPPA, *La risicoltura veronese*, p. 20, 38.

II. Un complexe rizicole sur la rive droit de l'Adige (Vérone, 1518-1532)



MANOSCRITTI

Milano, Archivio della Fondazione Trivulzio (= AFT),

- *Araldica Famiglie*, b. 5.
- *Araldica Trivulzio*, b. 2.
- *Feudi*, bb. 8, 9, 10.

Milano, Archivio di Stato (= ASMi),

- *Atti dei notai*, bb. 3811, 4823, 4828, 5535, 5537.
- *Feudi Camerali*, b. 308.
- *Panigarola*,
- *Libri Bannitorum*, regg. 3-2.
- *Libri Statutorum*, reg. 16.
- *Pio Albergo Trivulzio*,
- *Archivio Milanese*, bb. 75, 139, 182, 262, 271, 426.
- *Archivio Novarese*, b. 72.

Venezia, Archivio di Stato (= ASVe),

- *Senato*, *Deliberazioni*, *Secreti*, reg. 46.

Paris, Bibliothèque nationale de France (= BnF),

- Ms. fr. 5093.

BIBLIOGRAFIA

- ANTONIO FRIZZI, *Memorie storiche della nobile famiglia Bevilacqua*, Parma Stamperia Reale, 1779.
- L. ARCANGELI, 'Parlamento' e 'libertà' nello Stato di Milano al tempo di Luigi XII (1499-1512), in *Circulation des idées et des pratiques politiques. France et Italie (XIII^e-XVI^e siècles)*, a cura di A. LEMONDE - I. TADDEI, Roma 2013, pp. 209-233.
- F. CHABOD, *Storia di Milano nell'epoca di Carlo*, Torino 1971.
- B. CHIAPPA, Giovanni Antonio detto Bereta. Cenni biografici sul 'primo' risar veronese e sui suoi discendenti, in «Quaderni della Bassa Veronese», 4 (2013), pp. 53-64.
- ID., *La risicoltura veronese (XVI-XX sec.)*, Verona 2012.
- V. DE GREGORY, *Solution du problème économique-politique concernant la conservation ou la suppression de la culture du riz en Lombardie*, Torino 1818.
- S. DUC, Il Prezzo delle guerre lombarde. Rovina dello stato, distruzione della ricchezza e disastro sociale (1515-1535), in «Storia Economica», XIX/1 (2016), pp. 219-248.
- ID., Bona Bevilacqua et Teodoro Trivulzio, Couple, maison et état. Enjeux sociaux des guerres d'Italie (c. 1490-c. 1540), École française de Rome (section des Époques moderne et contemporaine), Mémoire inédit présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, avril 2019.
- ID., *La guerre de Milan. Conquérir, gouverner, résister dans l'Europe de la Renaissance (1515-1530)*, Ceyzérieu 2019.
- GIOVANNI BASADONNA, *Relazione (1531-1533)*, in *Relazioni degli ambasciatori veneti al Senato*, II, a cura di A. SEGARIZZI, Bari 1913.
- P. LITTA, *Bevilacqua di Verona et Bevilacqua di Verona. Ramo di Ferrara*, in *Famiglie celebri italiane*, t. 2, Milano 1821-1883.
- MARINO SANUDO, *I Diarii*, a cura di N. BAROZZI - G. BERCHET - F. STEFANI, Venezia 1879-1902.
- S. MESCHINI, *I francesi nel Ducato di Milano (1499-1512). Per un inquadramento generale*, in «Archivio Storico Lombardo», s. XII, XIII (2008), pp. 135-154.
- MATTEO BANDELLO, *Le Novelle*, a cura di G. BROGNOLIGO, Bari 1910.
- PHILIPPES DE COMMYNES, *Mémoires*, a cura di P. CONTAMINE, Parigi 1994.
- M.M. RABÀ, *Potere e poteri. "Stati", "privati" e comunità nel conflitto per l'egemonia in Italia settentrionale (1536-1558)*, Milano 2016.
- M. RIZZO, *Sticks, Carrots, and All the Rest. Lombardy and the Spanish Strategy in Northern Italy Between Europe and the Mediterranean (1550-1600)*, in «Cahiers de la Méditerranée», 71 (2005), pp. 145-184.

ABSTRACT

Conducendo una ricerca più ampia sulla coppia di Teodoro Trivulzio (1458-1532) e Bona Bevilacqua (1468-1530), mi concentro qui sui processi e le modalità di costituzione, amministrazione e sfruttamento delle loro terre, in Lombardia e in Veronese, durante le guerre d'Italia. Una prima parte riguarda la ricchezza agricola come capitale complesso prodotto dallo sfruttamento quotidiano, aumento della produttività del suolo per irrigazione, favori del principe, circuiti di prestito, ecc. Ulteriore attenzione è prestata alla composizione,

coesione e mobilità della rete sociale che rende possibile l'amministrazione e sfruttamento della terra. A livello locale, regionale e 'internazionale', reti, terre e beni economici e simbolici della coppia formano una base di azioni che possono essere proposte al Principe nella forma di una capacità di mediare il suo potere, attraverso l'ancoraggio locale, la circolazione e inserimento in gruppi di potenza medi e grandi.

Conducting a broader research on the couple formed by Teodoro Trivulzio (1458-1532) and Bona Bevilacqua (1468-1530), I focus here on the processes and modalities of constitution, administration and exploitation of their lands, in Lombardy and in Veronese, at the time of the Italian Wars. Much attention is paid to agricultural wealth as complex capital produced by daily exploitation, increase of soil productivity by irrigation, favors of the prince, loan circuits, etc. Further attention is given to the composition, cohesion and mobility of the social network that makes possible the administration and exploitation of the land. At local, regional and 'international' scales, networks, lands and economic and symbolic assets of the couple form a basis of actions that can be proposed to the Prince in the form of an ability to mediate his power, through the local anchoring, circulation and insertion into medium and large power groups.

KEYWORDS

Guerre d'Italia, coppia, servitori, acquisizione, sfruttamento, risicoltura

Italian wars, couple, servants, acquisition, exploitation, rice farming